

# Bureau du Comité de Direction District Meurthe-et-Moselle de Football

Réunion du vendredi 23 janvier 2026 à 14 h 00 à Villers-Lès-Nancy

**Présidence de M. Didier LECOANET**

## Membres présents

MM. BIANCALANI Maurice, DI BENEDETTO Vito, GOSTNER Dany et WAGNER Rémi

## Assiste et ne participe pas au vote

M. LESAGE Mathieu (directeur)

## Membres excusés

Mme FAVRE Brigitte

M. GROSJEAN Frédéric

Didier LECOANET, Président, ouvre la séance à 14 h 00 en souhaitant la bienvenue à tous.

## Carnet

Didier LECOANET fait part des décès :

- De la sœur de Didier HUMBERT, instructeur
- De la maman de Cédric PANATO, membre de commission
- De la sœur de l'épouse de Rémi WAGNER, membre du CD
- Du Président de Laneuveville, Marcel GARCIA
- Du dirigeant de Rosières, Denis REECHT

Il présente ses sincères condoléances aux familles ainsi qu'aux proches.

## Finances

Différents points sont abordés concernant les finances :

- Les primes liées à l'organisation du stage vacances pour les salariés sont validées par les membres du bureau. Mathieu LESAGE se charge de les communiquer aux personnes concernées.
- Dans le cadre de la lutte contre les violences et les incivilités, le bureau du CD valide l'achat de deux caméras, de type « GoPro », qui pourront être portées par les arbitres notamment lors des rencontres dites « sensibles ». Mathieu LESAGE se rapprochera de la F.F.F. à ce sujet.
- Etant donné les investissements à venir, le bureau du CD décide d'octroyer une dernière subvention de 1 500,00 € dans le cadre de la mise en place d'un musée du Football à Joeuf. Un courrier sera envoyé à l'association afin de leur préciser ce point.
- Comme la saison dernière, il est décidé de pouvoir offrir des dotations aux licenciés U9 lors de la prochaine JND. Mathieu LESAGE se rapprochera de la F.F.F. pour commander les mêmes dotations que les U7.
- Concernant le dispositif des actions coconstruites entre la Ligue et les Districts, les membres du bureau valident la présentation d'une action autour d'une journée 100 % féminine qui se déroulera au mois de mai. Le dossier sera envoyé prochainement à la LGEF.
- Dans le cadre de l'opération « tablettes 2026 » mise en place par la F.F.F., il est décidé d'attribuer une aide complémentaire de 30 euros sur l'achat de la première tablette uniquement pour les clubs qui passeront commande sur la plateforme « le Corner » en complément de l'aide fédérale. Les modalités de cette opération seront transmises aux clubs par mail.
- A titre exceptionnel et étant donné les explications transmises, le District décide d'annuler l'amende attribuée au club de Malzéville pour son absence lors de la dernière assemblée générale
- Mathieu LESAGE fait le point sur les paiements des soldes des clubs. Il ne reste plus que deux clubs sous échancier à ce jour. Par ailleurs les derniers frais relatifs à la première partie de saison seront saisis dans les prochains jours afin de pouvoir transmettre un relevé aux clubs pour le premier paiement obligatoire de cette saison 2025-2026.

## RH

Didier LECOANET informe les membres qu'une restructuration de l'équipe technique régionale est actuellement en cours et sera en place au 1<sup>er</sup> juillet 2026. Notre District pourrait être directement impacté car le poste de CTR en charge de la Meurthe-et-Moselle sera vacant. Une réflexion sera également à mener sur le poste de conseiller en développement où une aide fédérale est prévue.

## Locaux

Un compromis de vente des locaux de Villers-Lès-Nancy devait être signé ce vendredi 23 janvier 2026 mais un des deux acquéreurs s'est retiré du projet. De ce fait, les démarches sont toujours en cours pour permettre la vente de nos locaux.

## Calendrier fin de saison 2025-2026

Le bureau du CD valide les lieux des différentes finales concernant le Foot Animation pour cette saison 2025-2026. Il est cependant précisé que l'alternance entre les lieux sur le secteur nord et le secteur sud sera à revoir pour les saisons à venir et qu'il conviendra d'associer les Présidents des commissions concernés dans les décisions.

Concernant les lieux des finales des coupes plein air à 11, la possibilité de les organiser au Stade Marcel Picot existe mais est conditionnée à la situation sportive de l'A.S. Nancy Lorraine. Une décision définitive sera prise lors du prochain comité de direction.

## Mouvements dans les commissions

Le bureau du comité de direction valide les nominations suivantes :

- Thierry CARTIER, commission des terrains et installations sportives
- Garance PROUX, commission développement

Le fichier à jour des commissions sera transmis à Océane CRETEL afin qu'elle effectue les procédures habituelles (mise à jour de foot 2000, du site internet, activation des nouvelles adresses mails, courriers de nomination...).

## Divers

Il est rappelé que la déclaration d'organisation de rencontres amicales / tournois reste obligatoire et que des sanctions financières sont possibles en cas de non-respect des démarches. Ce sujet sera abordé lors du prochain comité de direction.

Le bureau du CD prend connaissance du courrier du Bassin Ornais et invite le club à faire appel de la décision contestée auprès de la Ligue. Il reste néanmoins attentif à la suite qui sera donnée à ce dossier.

Après avoir pris connaissance du courrier de Montauville, les membres du bureau décident de rectifier la situation du club par rapport aux obligations des équipes de jeunes du fait d'une erreur de traitement de nos services.

Enfin, après étude du courriel reçu du club de Xeuilley par rapport à sa situation vis-à-vis des obligations des équipes de jeunes, il est décidé de ne pas y donner une suite favorable. Des explications seront transmises directement au club par mail.

**Didier LECOANET, Président**

**Mathieu LESAGE, secrétaire de séance**